



A ANGERS, le 10 septembre 2018

Mesdames et Messieurs les présidents d'O.G.E.C.,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Après un été très ensoleillé qui vous a permis de prendre le repos nécessaire pour faire le plein d'énergie, vous avez ré-ouvert depuis quelques jours déjà les portes de vos établissements aux élèves et aux familles. Ce début d'année scolaire est pour moi l'occasion de vous dire quelques mots au sujet de l'UDOGEC.

La rentrée dernière a été marquée par la prise en compte de contraintes économiques et sociales diverses : désengagement de l'Etat vis-à-vis des contrats aidés, mise en place des nouvelles modalités de rémunération des chefs d'établissement pour le 1<sup>er</sup> degré et du nouvel accord sur les classifications des personnels O.G.E.C. Ces mesures ont généré une inquiétude légitime au sein des établissements. Sachez que j'en ai alerté, au nom du conseil d'administration de l'UDOGEC du Maine et Loire, M. LAMING, Président de la FNOGEC et M. BALMAND, Secrétaire Général du SGEC. Ces directives ont également mis en évidence des réalités susceptibles de fragiliser, à très court terme ou à moyen terme, les équilibres économiques de certains établissements (qui nous ont été entre autres communiquées à l'occasion des réunions de territoires). Soucieux de la viabilité du réseau d'établissements catholiques d'enseignement du diocèse d'Angers, avec M. TRILLOT, Directeur Diocésain, il nous a paru essentiel de prendre en compte ces réalités et d'aller plus loin dans la démarche afin de les modéliser pour mesurer la résistance économique de nos établissements sous 5 ans. Ce qui nous a conduits à la mise en place d'un groupe de travail « modèle économique » qui réunit entre autres des chefs d'établissements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, et des membres du conseil d'administration de l'UDOGEC. Ce groupe de travail a été animé par Nadine DUBOIS, Secrétaire Générale de l'UDOGEC, épaulée par Alexandre LARE, Responsable du service d'aide à la gestion comptable de l'UDOGEC qui ont mené un important travail de modélisation et de prospective. Les premières conclusions de ces travaux ont révélé qu'un niveau de contributions familiales minimum annuelles estimées à 350 € (ou d'équivalence en fonds privés) d'ici 2021-2022 seraient nécessaires pour permettre aux établissements du 1<sup>er</sup> degré d'être en équilibre sur le plan économique. J'ai bien conscience que pour certains chefs d'établissements ou présidents d'OGEC que vous êtes, cette conclusion interpelle et est parfois difficile à accepter et à mettre en œuvre dans les établissements, mais elle est issue de données factuelles et son application permettra d'envisager l'avenir plus sereinement. Il y a donc tout intérêt à la déployer.

Pour ce qui concerne l'année scolaire 2018/2019, les permanents de l'UDOGEC restent à votre écoute pour les missions classiques d'aide à la gestion comptable ou d'aide à la gestion sociale, et d'accompagnement de projets immobiliers tout en poursuivant la promotion et la diffusion de nouvelles applications d'ISIDLOOR. Cet outil développé par la FNOGEC et le collège employeur vous permet un pilotage administratif, social et économique structurant. Il facilite la transmission d'informations lors de changement d'interlocuteur (président OGEC ou chef d'établissement). A terme, le fait qu'il soit enrichi des données liées à votre établissement, vous permettra d'obtenir des états statistiques de comparaison avec d'autres écoles, collèges ou lycées. Nous vous invitons à l'utiliser pleinement.

Je vous donne rendez-vous à notre assemblée générale prévue vendredi 1<sup>er</sup> février 2019. Je vous promets d'ores et déjà qu'elle sera moins longue que la précédente !

Je vous remercie pour votre forte implication au service de nos établissements.

Je vous remercie, les bénévoles que vous êtes, pour le temps que vous donnez et les compétences que vous apportez au sein des OGEC de notre diocèse d'Angers.

Je vous souhaite une très belle année scolaire 2018/2019 !

Bien cordialement,

Jean-François GALISSON  
Président de l'UDOGEC du Maine et Loire